

Département de la Haute-Loire
Arrondissement D'YSSINGEAUX
Communauté de Communes LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »
REUNION DU 30/04/2024
DECISION N° 20240430_B_063**

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL, Emmanuel SALGADO Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS, Nathalie JOLIVET, Christine BONNEFOY, Martine GINET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Cycle de l'Eau
Objet : Remise gracieuse de dette à M. MASSARDIER Jean – Aurec sur Loire**

Le Bureau,

N° 20240430_B_063

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

Suite à l'avis favorable de la commune d'Aurec sur Loire,

- Approuve la remise gracieuse de dette sur la partie assainissement pour une consommation estimée à 65 m3 :

M. BAYON François

9 route de Nurol – 43 110 Aurec sur Loire

Fuite d'eau après compteur n'entrant pas dans la loi Warsmann

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 30 avril 2024

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240430-20240430_B_063-AU
Reçu le 07/05/2024